

Non, les E3C n'ont pas « bien eu lieu » au lycée Maurice Utrillo de Stains !

Après avoir été reportées deux fois en raison de la mobilisation des personnels, des élèves et de parents, les E3C ont été positionnées les mercredi 4 et jeudi 5 mars 2020, ce report ayant été annoncé de façon très tardive.

Ce matin, dès 7h30, nous avons constaté la présence devant le lycée de nombreux EMS, policiers, de M. Sébille (DAASEN) ainsi que d'un huissier.

Les élèves ont très rapidement bloqué pacifiquement et dans le calme l'accès au lycée, ce qui a conduit les EMS, puis les policiers à bousculer les élèves et à former un couloir pour laisser l'entrée du lycée accessible. Il a été signifié oralement aux élèves qu'ils.elles auraient la note de zéro s'ils.elles ne composaient pas et ils ont été fortement incité.e.s à rentrer, sous les pressions des EMS et des membres de la direction. Quelques élèves sont effectivement rentré.e.s dans la confusion et entre deux bousculades. Après 10h15, en revanche, certain.e.s élèves muni.e.s de leur convocation ont vu leur entrée au lycée être refusée par les EMS et la direction.

Seul.e.s quatre élèves de première sur plus de 300 ont composé pour l'épreuve qui devait avoir lieu à 8h (dont deux qui ont commencé à composer une heure après le début de l'épreuve). La direction a très vite envoyé un message aux parents indiquant que l'épreuve avait « bien eu lieu », qu'elle ne serait ni annulée ni reportée et que les épreuves suivantes auraient, elles aussi, bien lieu.

Comment peut-on considérer que dans ce contexte les épreuves ont « bien eu lieu » ?

Les épreuves d'E3C ne se sont pas déroulées normalement au lycée Maurice Utrillo, il n'est ni conforme à la vérité ni responsable d'affirmer le contraire.

Nous affirmons que les conditions n'étaient pas réunies pour que les élèves puissent passer sereinement des épreuves du baccalauréat. En effet, l'entrée du lycée était encadrée par des agents de sécurité et des agents de police, une très grande confusion régnait. En outre, il nous semble important de signaler que depuis des semaines, les élèves reçoivent de nombreuses informations contradictoires concernant ces épreuves de la part de la direction (au sujet des notes, des dates d'épreuves, du lieu de passation, etc.) et qu'ils.elles sont soumis.e.s à un stress que des élèves de 16 ou 17 ans ne devraient pas avoir à subir.

Par ailleurs, étant donné les conditions de passation de l'épreuve (élèves qui rentrent et sortent des salles sans contrôle, sujets qui auraient pu circuler sachant que des élèves ont été autorisé.e.s à composer plus d'une heure après le début de l'épreuve, etc.), nous nous interrogeons sur la régularité juridique de la passation pour les quelques élèves qui ont composé.

Nous serons extrêmement vigilants au fait que les élèves qui n'ont pas composé ne se voient pas sanctionné.e.s ou qu'on leur affecte la note de zéro. Nous dénonçons les pressions qu'ils.elles subissent (menaces de conseils de discipline, menaces de zéros, etc.) et nous leur apportons notre soutien. Leurs inquiétudes concernant la réforme du lycée sont légitimes.

Le Ministère doit assumer sa responsabilité dans la création de conditions délétères dans lesquelles les établissements ont tenté de mettre en œuvre les E3C. Ces épreuves doivent être annulées.

Les enseignant.e.s mobilisé.e.s du lycée Maurice Utrillo de Stains réuni.e.s le 4 mars 2020.